



Service Départemental D'Incendie
et de Secours
Parc de la Providence
ZAC de Dothémare
97139 ABYMES
☎ : 0590 48 99 71 / 📠 : 0590 48 36 19

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA GUADELOUPE

DELIBERATION N°2018/2812-08

Objet : Renouvellement des Représentants syndicaux aux différentes instances du SDIS.

L'an deux mil dix-huit le 28 Décembre à 09 heures 00, le conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guadeloupe s'est réuni en seconde convocation sans condition de quorum, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claude MAGLOIRE 3^{ème} vice-président du Conseil d'administration, en l'absence du Président Monsieur Fabert MICHELY, suite à la première convocation du 14 Décembre 2018 où les conditions de quorum n'ont pu être réunies, pour une réunion prévue le 19 Décembre 2018.

Présents	Conseil d'Administration du SDIS Séance du 28 Décembre 2018.		
Membres du CASDIS			
	Nom	Prénom	Fonction
	GUSTIN	Philippe	Préfet
	BOREL-LINCERTIN	Josette	Présidente du Conseil Départemental
	GROSSE	Loïc	Directeur de cabinet du préfet
Représentants du Conseil Départemental			
Titulaires		Fonction	
	ABAILLE	Aurélien	
	ANSELME	Jacques	2 ^{ème} vice-président
	BAJAZET	Clodomir	1 ^{er} vice-président
	BENIN	Justine	
x	DAN	Juliana	
	ERDAN	Nicole	
	GALANTINE	Louis	
	LERUS	Chantal	
	MICHELY	Fabert	Président du CASDIS
	SIGISCARD	Marcel	
Suppléants		Fonction	
	BAJAZET	Claudine	
	BERNARD	Marlène	
	DARTRON	Jean	
	DULAC	Daniel	
	ETZOL	Maryse	
	MORNAL	Blaise	
	RAUZDUEL	Rosan	
	ROBERT-LAMPONI	Baptistia	

	RODES	Brigitte	
	SAINT-SAUVEUR	Marie-Chantal	
Présents	Représentants des communes		
Titulaires	Nom	Prénom	Fonction
	LOUIS-CARABIN	Gabrielle	
	MARC-MATHIASIN	Jeanny	
x	MAGLOIRE	Claude	3 ^{ème} vice-président
	DESSOUT	Justin	
	DELUMEAU	Claudiel	
Suppléants			
x	VAIRAC	Charles	
	LEOGANE	Jacky	
	HIRA	René	
	MANCHE	Molière	
Titulaires	Membres avec voix consultatives		
	CREUSOT	Philippe	Payeur Départemental
	BISSAINTHE	Gilles	Président UDSPG
	JERPAN	Tony	Médecin chef du SDIS
	MACCOW	Frantz	Représentants des SPP officiers
x	BALLET	Charles	Représentant FO
	ABDOUL	Achille	Représentant des SPV Officiers
	BOULON	Luc	Représentant des SPV Non Officiers
Suppléants			
x	ZOU	Jocelyn	Représentant FO
	BAJAZET	Siegfried	Représentant des SPV Officiers
	QUERIN	Yveline	Représentant des SPV Non Officiers
	SINIVASSIN	Darius	Représentant des SPP officiers
Y assistaient			
x	LEVIF	Jean-Paul	DDA
x	RILCY	Mario	Adjoint au GAF
x	CHARBONNE	Dominique	Assistante de Direction
x	MARC	Corinne	Chef du GAF

Secrétaire de séance : Madame DAN Juliana

Le conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 1612-12,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984

Vu le décret N° 85-397 du 03 avril 1985 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique territoriale,

Vu le décret N° 2014-1624 du 24 Décembre 2014 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique territoriale,

Considérant les résultats des élections professionnelles du scrutin du 06 décembre 2018,

Sur le rapport du Président,

APRES EN AVOIR DEBATTU ET DELIBERE

Article 1 : Les représentants du personnel aux instances sont renouvelés suite au nombre de voix obtenues par chaque liste portée candidate à l'élection concernée, pour un mandat de 4 ans.

Article 2 : Les sièges sont attribués de la façon suivante :

- Pour le Comité Technique 06 sièges ont été attribués comme suit :

Nom de la liste	Représentant Titulaire	Représentant Suppléant
Force Ouvrière	Ninette ROYAN Charles BALLET Sylvain BARVAUT	Jocelyn ZOU Tony JERPAN Pakito RENE
Nom de la liste	Représentant Titulaire	Représentant Suppléant
Liste commune Avenir Secours et Action Catégorie C	Tony DOLLIN Willy SAINT-MARC Steed ROSPART	Rony SORAM Mirella PENSEDENT Richard Francius FOMOA

- Pour la Commission Administrative Paritaire des SPPNO Catégorie C, 05 sièges ont été attribués

Nom de la liste	Représentant Titulaire	Représentant suppléant
Action Catégorie C	Joël CLAIRY	Jérôme PERE
Nom de la liste	Représentant Titulaire	Représentant suppléant
Force Ouvrière	Alane LEPAGE Charles BALLET Ruddy CARRIERE David REDUIT	Jocelyn ZOU Marie-France GAMAN Jean-Marie DELANNAY Belmard THARSIS

- Pour la Commission Administrative Paritaire des PATS Catégorie C, 04 sièges ont été attribués :

- Groupe hiérarchique supérieur

Nom de la liste	Représentant Titulaire	Représentant suppléant
Action Catégorie C	Ismène KARAM	Maryse NESTOR

- Groupe Hiérarchique de base

Nom de la Liste	Représentant Titulaire	Représentant suppléant
Action Catégorie C	Serge LEMNOS	Diana CHENARD
Nom de la Liste	Représentant Titulaire	Représentant suppléant
Force Ouvrière	Elain LONGFORT Cinthia BARLAGNE	Malika DUMESNIL Philippe PROMENEUR

- Pour la Commission Administrative Paritaire des PATS Catégorie B, 03 sièges ont été attribués :

- Groupe hiérarchique de base

Nom de la liste	Représentant Titulaire	Représentant Suppléant
Force Ouvrière	Jean-Claude MALATCHOUMY	Roby SAME

- Groupe hiérarchique supérieur

Nom de la liste	Représentant Titulaire	Représentant Suppléant
Avenir Secours	Gilbert PLACIDE René DAVID	Christelle SINIVASSIN Victor BERDENAND

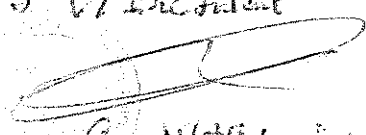
- Pour la Commission Administrative Paritaire des PATS Catégorie A, 01 siège a été attribué :

Nom de la liste	Représentant Titulaire	Représentant Suppléant
Avenir Secours	Philippe GUSTARIMAC	Corinne MARC

Article 3 : M. le Président du Conseil d'Administration, le Payeur Départemental, le Directeur Départemental du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Guadeloupe, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération, qui sera enregistré et publié au recueil des actes administratifs.

Article 4 : Conformément à l'article R421-1 du code de justice administratif, le tribunal administratif de BASSE-TERRE peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa publication, le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

VOTE DU CASDIS	
En exercice	
Présents	15
Votants	03
	03
RESULTAT DE VOTE	
Voix pour	03
Voix contre	00
Abstention	00

Le Président du Conseil d'Administration
L. S. V. Président

 C. NATELOIRE

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

Publié le :

REPARTITION DES SIEGES AU CT

NOMBRE D'INSCRITS	402
NOMBRE DE VOTANTS	252
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES	246
BULLETINS NULS	6
NOMBRE DE SIEGES A ATTRIBUER	6

SUFFRAGES EXPRIMES PAR ORGANISATION SYNDICALE	
Avenir Secours et Action Catégorie C	112
Force Ouvrière	134

QUOTIEN ELECTORAL	4,1,00
--------------------------	--------

Attribution des sièges au quotient électoral

Avenir Secours et Action Catégorie C	2,73
Force Ouvrière	3,27

Attribution des sièges à la plus forte moyenne

Avenir Secours et Action Catégorie C	37,33
Force Ouvrière	33,50

RESULTAT	
2	
3	

5 sièges	Nombre de sièges attribués
	Continuer l'attribution des sièges

NOUVEAU RESULTAT	
3	
3	

6 sièges	Nombre de sièges attribués
	Le nombre de sièges est attribué

REPARTITION DES SIEGES A LA CAP SPPNO

NOMBRE D'INSCRITS	268
NOMBRE DE VOTANTS	146
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES	143
BULLETS NUIS	3
NOMBRE DE SIEGES A ATTRIBUER	5

SUFFRAGES EXPRIMES PAR ORGANISATION SYNDICALE	
Action Catégorie C	41
Force Ouvrière	102
QUOTIEN ELECTORAL	28,60

Attribution des sièges au quotient électoral

Action Catégorie C	1,43
Force Ouvrière	3,57

Attribution des sièges à la plus forte moyenne

Action Catégorie C	20,50
Force Ouvrière	25,50

RESULTAT	
1	
3	

NOUVEAU RESULTAT	
1	
4	

Nombre de sièges attribués	
Continuer l'attribution des sièges	

Nombre de sièges attribués	
Le nombre de sièges est attribué	

REPARTITION DES SIEGES A LA CAP PATS C

NOMBRE D'INSCRITS	44
NOMBRE DE VOTANTS	34
NOMBRE DE SUFRAGES EXPRIMES	31
BULLETINS NULS	3
NOMBRE DE SIEGES A ATTRIBUER	4

SUFRAGES EXPRIMES PAR ORGANISATION SYNDICALE	
Action Catégorie C	16
Force Ouvrière	15

QUOTIEN ELECTORAL	7,75
-------------------	------

Attribution des sièges au quotient électoral

Action Catégorie C	2,06
Force Ouvrière	1,94

Attribution des sièges à la plus forte moyenne

Action Catégorie C	5,33
Force Ouvrière	7,50

RESULTAT	
	2
	1

NOUVEAU RESULTAT	
	2
	2

3 sièges	Nombre de sièges attribués
	Continuer l'attribution des sièges

4 sièges	Nombre de sièges attribués
	Le nombre de sièges est attribué

REPARTITION DES SIEGES A LA CAP PATS B

NOMBRE D'INSCRITS	19
NOMBRE DE VOTANTS	17
NOMBRE DE SUFRAGES EXPRIMES	17
BULLETS NULS	0
NOMBRE DE SIEGES A ATTRIBUER	3

SUFRAGES EXPRIMES PAR ORGANISATION SYNDICALE	
Avenir Secours	9
Force Ouvrière	8

QUOTIEN ELECTORAL	5,67
-------------------	------

Attribution des sièges au quotient électoral

Avenir Secours	1,59
Force Ouvrière	1,41

Attribution des sièges à la plus forte moyenne

Avenir Secours	4,50
Force Ouvrière	4,00

RESULTAT	
1	
1	

NOUVEAU RESULTAT	
2	
1	

2 sièges	Nombre de sièges attribués
	Continuer l'attribution des sièges

3 sièges	Nombre de sièges attribués
	Le nombre de sièges est attribué

REPARTITION DES SIEGES A LA CAP PATS A

NOMBRE D'INSCRITS	7
NOMBRE DE VOTANTS	6
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES	6
BULLETS NUIS	0
NOMBRE DE SIEGES A ATTRIBUER	1

SUFFRAGES EXPRIMES PAR ORGANISATION SYNDICALE	
Avenir Secours	6

QUOTIEN ELECTORAL	6,00
-------------------	------

Attribution des sièges au quotient électoral

Avenir Secours	1,00
----------------	------

RESULTAT	1
----------	---

1 siège	Le nombre de sièges est attribué
Nombre de sièges attribués	